Envoyé en préfecture le 14/09/2026
Reçu en préfecture le 14/09/2026
Publié le
ID : 029-212902514-20260910-2026D68-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DU DOIGT

DELIBERATION 2026D68

SOLLICITATION DU FONDS DE CONCOURS « MODES ACTIFS » AUPRES DE MORLAIX COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à vingt-heure trente, le Conseil municipal de la commune de SAINT JEAN DU DOIGT légalement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Marc BOIZARD, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal: 03/09/2026
Présents : Marc BOIZARD, Julie HOFER, René LE TALLEC, Anaïs MURLA, Nicolas JUBEAU, Morgane SCOUARNEC, Laurent THOMAS, Joëlle MASSON, Jérôme GUYOMAR, Emmanuel TOCQUER, Sigrid ABELS, Alice KERBRAT, Loïc LE JEUNE, Anaïs RIOUALLON.
Absents ou excusés : Isabelle BIDEAU (procuration à Julie HOFER).
Secrétaire de séance : Alice KERBRAT
Nombre de membres en exercice : 15
Présents : 14
Votants : 15

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune a décidé de réaliser les travaux suivants :
- Aménagement de la rue du Falaizou avec la création d'un cheminement piétons ;
- Création d'un cheminement piétons à côté du lotissement rue Ar Pont qui rejoint le camping.

Vu la délibération du Conseil de Communauté D24-158, en date du 21 octobre 2024 et les décisions modificatives s'y rapportant, instaurant le fonds de concours pour l'aménagement d'itinéraires cyclables et piétons et destiné à apporter un soutien financier aux communes membres de Morlaix Communauté,

A ce titre, il propose de :
- solliciter l'attribution d'une aide auprès de Morlaix Communauté pour le projet cité en objet,
- d'approuver le plan de financement suivant :

RESSOURCES	MONTANT	%
Morlaix Co Fonds de concours « Modes Actifs »	**22 287,01 €**	8,99%
Etat – DETR 2026 (Aide obtenue)	100 000,00 €	40,37 %
Total Aides publiques	122 287,01 €	49,37 %
Autofinancement	125 412,43 €	50,63 %
Total HT	**247 699,44 €**	**100%**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :
- de valider la demande du fonds de concours « Modes Actifs » auprès de Morlaix Communauté et le plan de financement précité,
- d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires.

Fait et délibéré, à SAINT JEAN DU DOIGT, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

La secrétaire de séance,
Alice KERBRAT

Le Maire,
Marc BOIZARD

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DU-DOIGT 29 (Finistère)